

Cinquante et unième séance du Conseil d'établissement de l'école de Monnoir, tenue en TEAMS, le 2e jour de septembre 2020, laquelle participaient :

Représentants des parents :

Madame Isabelle Lemaire  
Madame Jessie Ferland  
Madame Amélie Geoffrion, présidente  
Monsieur Eno Castel Njike  
Madame Sylvie Poirier

Représentants du personnel :

Madame Nathalie Mayer, enseignante  
Madame Nathalie Lussier, enseignante  
Monsieur Éric Simard, enseignant  
Madame Katy Galipeau, enseignante  
Marie-Eve Bujold, secrétaire d'école  
Madame Chantale Bernier, technicienne service de garde

Aussi présents :

Madame Natacha Lareau, directrice  
Madame Sophie Lambert, directrice-adjointe

Absents :

Monsieur Babak Pirmoradi  
Madame Geneviève Létourneau, membre de la communauté

1.0. Ouverture de l'assemblée extraordinaire

Ouverture de l'assemblée à 18h32

2.0 Adoption de l'ordre du jour

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Budget 2020-2021 (adoption)
- 4.0 Bilan de fonctionnement du CÉ 2019-2020 (adoption)
- 5.0 Régie interne du service de garde (approbation)
- 6.0 Parole au public
- 7.0 Levée de l'assemblée

***Il est proposé par Éric Simard et secondé par Isabelle Lemaire d'adopter l'ordre avec les modifications proposées.***

CEDM20090202**3.0 Budget 2020-2021 (adoption)**

- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;
- Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;
- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;
- Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières du Centre de services scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;
- Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;
- Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption du budget du Centre de services scolaire;

***Il est proposé par madame Katy Galipeau et secondé par madame Nathalie Mayer que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant \_\_853 772\$\_\_ , soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.***

***Adopté à l'unanimité***

**4.0 Bilan de fonctionnement du CÉ 2019-2020 (adoption)**

Mme Natacha Lareau explique que le bilan est un résumé de ce qui a été fait, qu'il est fait à partir des points de l'ordre du jour des différentes rencontres. Elle précise que le budget a été dépensé pour acheter des jeux pour les jours de pluie comme décidé lors de la dernière rencontre du CÉ.

***Il est proposé par monsieur Éric Simard et secondé par madame Jessy Ferland d'adopter le bilan de fonctionnement du CÉ.***

**5.0 Régie interne du service de garde (approbation)**

Mme Lareau indique que le seul changement est lié à une demande du service des ressources financières d'ajuster les frais pour un chèque sans provision de 40\$ à 20\$. Elle explique qu'en raison de la Covid-19 il n'y a aucun avantage à inscrire les enfants sur une

CEDM20090203CEDM20090204

base sporadique au service de garde du midi puisque les enfants demeurent en classe pour le dîner et que le service ponctuel du service dîneur sera au même coût (4\$).

***Il est proposé par madame Katy Galipeau et secondé par madame Amélie Geoffrion d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde.***

6.0 Parole au public

Pas de questions ni commentaire.

7.0 Levée de l'assemblée

***Levée de l'assemblée à 18h42 - 10 septembre 2020 Assemblée générale***

***Approuvée à l'unanimité***

---

**Amélie Geoffrion**  
Présidente

---

**Natacha Lareau**  
Directrice